CHRONIQUE MARIALE INTERNATIONALE

Toutes les nations me proclameront bienheureuse.

LA MÉDAILLE DU VOEU DES ÉVEQUES DE FRANCE.

Le 1er octobre 1916, tous les Evêques de France prononçaient publiquement, dans la chaire de leurs églises cathédrales, le voeu suivant, qui était en même temps promulgué dans toutes les églises et chapelles de France :

Nous, Cardinaux, Archevêques et Evêques français, chacun au nom de notre diocèse et tous solidairement au nom de la France entière, nous faisons solennellement le voeu de conduire nos diocèses en pèlerinage à vos sanctuaires de Lourdes, pour rendre grâces à Dieu de la victoire et du bienfait d'une paix durable.

La victoire n'est pas encore obtenue. Pourquoi ?...

Demandons-nous, en toute sincérité, s'il n'a pas manqué quelque chose au voeu des Evêques... De leur part, rien, certes, n'a fait défaut. Ni l'unanimité dans les signatures, ni la confiance dans les destinées de la patrie, ni la foi dans la puissance de Dieu, ni l'espérance dans la maternelle protection de Marie.

Mais n'a-t-il pas manqué quelque chose, de notre côté à nous, fidèles ?

Remarquons-le bien: le voeu des Evêques a été fait par tous au nom de la France, et par chacun au nom de son diocèse. Ce ne fut pas un voeu qui leur fût uniquement personnel, et s'il n'engage qu'eux-mêmes en tant que voeu, en tant que promesse il nous engage aussi... ou tout au moins il demande que nous nous engagions.

La teneur même du voeu en est la preuve. A quoi s'engagent NN. SS. les Évêques? A aller à Lourdes, après la victoire, en pèlerinage d'actions de grâces? Oui certes, mais ce n'est pas tout: ils s'engagent à y conduire leurs diocèses. D'où il résulte, avec évidence, que leur voeu ne peut être réalisé sans nous.

Et sans aucun doute, je le sais bien, il se trouvera, après